RAPPORT– JUILLET 2023

Transformation des systèmes alimentaires : dans quelle direction ?

FIAN INTERNATIONAL

Publié par

FIAN International

AUTEUR:
Martin Wolpold-Bosien, FIAN International

ÉDITEUR:
Amanda Córdova Gonzales

TRADUCTION:
Audrey Mouysset

REMERCIEMENTS:
Ce rapport s'appuie sur le travail et l'analyse réalisés dans le cadre du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSCPA) pour les relations avec le CSA, et plus particulièrement le Groupe de liaison pour la réponse autonome des peuples au Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires. Nous tenons à remercier Sofía Monsalve Suárez, Marion Girard Cisneros et Magdalena Ackermann pour leurs commentaires et suggestions lors de la révision de cette note d'information.

PHOTOS:
Page de couverture, p. 5, 7, 21, 24 & 27: CSIPM; p.10 Sergio Souza, p.13 Simon Kan, p.17 Marcin Jozwiak.

Ce rapport a été réalisé avec le soutien financier de l'Open Society Policy Center (OSPC). Le contenu de ce rapport relève de la seule responsabilité de FIAN International et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'OSPC.

JUILLET 2023

FIAN INTERNATIONAL

Table des matières

1. Messages clés 4

2. Introduction 6

3. Au cœur de la controverse autour du processus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires : le différend sur l'orientation à donner à la transformation et à la gouvernance des systèmes alimentaires 7

4. La crise alimentaire mondiale systémique : comment y répondre ? 11

5. Comment réorganiser la gouvernance mondiale de l'alimentation : dans quelle direction orienter la transformation du système alimentaire ? 22

1. Messages clés

- Si l’urgence de transformer le système alimentaire est de plus en plus reconnue, aucun accord n'existe quant à la direction à prendre. Le cœur des controverses actuelles réside dans la confrontation entre la perpétuation des systèmes alimentaires industriels dirigés par les entreprises et l'impératif d'une transformation des systèmes alimentaires basée sur l'agroécologie et les droits humains.

- Les omissions délibérées et le blocage d'actions décisives en réponse à la crise alimentaire systémique actuelle en termes de coordination efficace des politiques mondiales et de transformation profonde des systèmes alimentaires ont eu des répercussions profondes sur les communautés du monde entier, favorisant la faim et la malnutrition, les inégalités structurelles et la discrimination systémique.

- La principale pierre d'achoppement empêchant d'agir en faveur de systèmes alimentaires plus résilients, diversifiés, localisés et agroécologiques tient aux intérêts économiques de ceux qui dirigent les systèmes alimentaires industriels impulsés par les entreprises et qui en tirent profit. Les bénéfices scandaleux réalisés par les grandes entreprises à la faveur des crises en cours illustrent le cynisme inhérent au système.

- En ce qui concerne la dimension de la gouvernance, la controverse actuelle oppose principalement deux approches différentes : les tentatives visant à démocratiser plus encore le multilatéralisme, comme cela a été favorisé avec la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations unies (CSA), d’une part, et celles visant à remplacer le multilatéralisme par les approches multi-parties prenantes, comme cela a été favorisé lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) et aujourd’hui avec le Forum mondial de l'alimentation, d’autre part.

- L’agenda de priorités communes de la FAO, dirigée par la Chine et les États-Unis, a établi une politique d'ouverture sans précédent au secteur des entreprises qui relève d’une approche multi-parties prenantes favorable à l'industrie, comme appliquée avec le Pôle de coordination de l’UNFSS et le Forum mondial de l'alimentation, ainsi qu’avec l'initiative d'investissement Main dans la main.

- La réunion de Bilan deux ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires vise à combler l'une des principales lacunes du Sommet : l'absence de processus et de résultats intergouvernementaux. Beaucoup craignent que cette réunion de bilan ne soit un piège pour susciter « l'adhésion », où les gouvernements, par leur participation de haut niveau, contribueront à une légitimation de facto et a posteriori du processus de l'UNFSS, ce qui conduirait à entériner ses doubles structures et son programme sur les systèmes alimentaires, favorable aux entreprises.

- De nombreux acteurs de la société civile — des organisations de petits producteurs et petites productrices d'aliments et de travailleurs et travailleuses du secteur de l'alimentation, des peuples autochtones, des femmes, des jeunes — des universitaires, des membres de gouvernements et des individus travaillant au sein de l'ONU continuent d'exprimer de vives inquiétudes quant au processus de l'UNFSS et à son parti pris politique qui, depuis le début, a également sapé les acquis du multilatéralisme démocratique obtenus avec le CSA réformé.

- En ces temps de crises multiples et intimement liées, il est plus urgent que jamais que les gouvernements et les Nations Unies écoutent les voix des groupes les plus touchés, changent de cap et appuient leurs demandes et leurs efforts en faveur d'une véritable transformation des systèmes alimentaires. Cette transformation doit se baser sur le respect de tous les droits humains et le soin porté aux personnes et à la planète, afin de promouvoir l'agroécologie, la souveraineté alimentaire, la biodiversité, la justice et la diversité de genre, la capacité d'action des jeunes, la justice climatique, la justice économique et sociale, et ce, à travers toutes les dimensions des systèmes alimentaires.

2. Introduction

Le présent rapport vise à décrire l'évolution générale des discussions sur la transformation du système alimentaire au cours des trois dernières années, en commençant par la flambée de la pandémie de COVID-19 en 2020, en couvrant ensuite les discussions clés au sein du CSA sur les différents niveaux de la crise alimentaire mondiale, et en explorant enfin les controverses entourant le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 et la réunion de Bilan deux ans après. L'hypothèse sous-jacente de cette brève analyse est que les contentieux actuels reposent sur un différend concernant les différentes orientations possibles de la transformation du système alimentaire.

« Cette crise exige un changement fondamental et systémique », a indiqué António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies, dans le préambule du Rapport mondial sur les crises alimentaires, publié en mai 2023. Le rapport estime que 258 millions de personnes souffraient de faim aiguë en 2022, contre 193 millions en 2021 et 155 millions en 2020[1].

Si la nécessité urgente de transformer profondément le système alimentaire est de plus en plus reconnue, aucun accord n'existe quant à la direction à prendre.

Le débat sur la directionnalité englobe plusieurs domaines et questions complexes, et ce rapport se concentrera sur trois thèmes principaux :

- Comment le différend relatif à l'orientation à donner à la transformation des systèmes alimentaires a été au cœur de la controverse entourant le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires et son Bilan, 2 ans après.
- Comment la réponse à la crise alimentaire mondiale systémique est devenue fragmentée et faible. Cette section examine les tentatives de réponse politique coordonnée au niveau mondial et les effets des crises sur l'exacerbation des inégalités structurelles et de la discrimination systémique.
- Comment la gouvernance mondiale en matière d'alimentation est en train d'être réorganisée et dans quelle direction s'opère la transformation du système alimentaire. Cette section examine la controverse entre le multilatéralisme et l'approche multi-parties prenantes, ainsi que le différend entre la consolidation des systèmes alimentaires

[1] FSIN and Global Network Against Food Crises, Global Report on Food Crises 2023, Rome 2023

industriels dirigés par les entreprises et la quête en faveur d'une transformation des systèmes alimentaires basée sur l'agroécologie et les droits humains.

Ces réflexions sont ancrées et abordées dans le cadre plus large de la question consistant à savoir comment les institutions publiques, en particulier les Nations Unies, hiérarchisent les demandes des personnes, des communautés et de leurs organisations par rapport aux intérêts des entreprises et de leurs groupes de façade, au moment d'aborder les crises multiples, à plusieurs niveaux et entrelacées propres à notre époque et celles à venir.

Si le présent rapport examine principalement la période qui s'est écoulée depuis le début de la pandémie, en 2020, et ses conséquences, les controverses entourant l'UNFSS de 2021 et la nouvelle dimension de la crise consécutive à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, il se réfère également à des tendances de longue date et à des évolutions globales qui ont façonné le contexte actuel au fil des décennies.

La multiplicité des points de vue en présence, souvent opposés, correspondent à des analyses extrêmement différentes des problèmes, de leurs causes et de leurs déterminants systémiques. La façon dont les problèmes structurels sont compris, identifiés, non nommés ou ignorés détermine la manière de penser les solutions.

Le rapport s'inspire et se réfère explicitement à une grande partie des travaux et analyses réalisés dans le cadre du Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones (MSCPA) pour les relations avec le CSA, et plus particulièrement du Groupe de liaison de la réponse autonome des peuples au Sommet sur les systèmes alimentaires de l'ONU.

3. AUCOERDE la controverse autour du processus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires : le différend sur l'orientation à donner à la transformation et à la gouvernance des systèmes alimentaires

Programmé du 24 au 26 juillet 2023 à Rome, le Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires est un événement du Secrétaire général de l'ONU, accueilli par l'Italie et organisé en collaboration avec les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome[2]. Plusieurs personnalités de premier plan, notamment des dirigeants des Nations Unies, plusieurs chefs d'État et d'autres représentants de haut niveau des États membres participeront à cette rencontre.

Le Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires est sur le point de répéter les échecs du Sommet en tant que tel, ce qui continuera à promouvoir les systèmes alimentaires industriels et à ouvrir la porte de l'ONU à une influence encore plus

[2] Site web du Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies : Réunion de Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (unfoodsystemshub.org)

marquée des grandes entreprises privées et de leurs réseaux, le tout sans qu'aucun cadre de responsabilisation des entreprises ne soit établi.

RÉTROSPECTIVE CRITIQUE DU SOMMET DES NATIONS UNIES SUR LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Il y a deux ans, l'UNFSS a été confronté à une contre-mobilisation sans précédent[3] ayant réuni plus de 9 000 participant·es contestant la réunion du pré-sommet en juillet 2021[4]. Un très grand nombre d'acteurs de la société civile provenant d'organisations de petits producteurs et petites productrices d'aliments et de travailleurs et travailleuses de l'alimentation, de peuples autochtones, des femmes, des jeunes, des membres de gouvernements, des universitaires, des membres de l'ONU, ainsi que des individus expérimentés issus de la sphère interne et externe du Sommet, ont exprimé de fortes réserves quant à sa structure, son orientation politique et son processus d'organisation qui, dès le départ, ont sapé les acquis du multilatéralisme démocratique obtenus avec la réforme du CSA[5].

Cependant, le « Sommet des peuples » (tel que l'avaient dénommé les organisateurs) et les processus alambiqués et centrés sur les entreprises qui l'ont précédé ont fini par décevoir les personnes qu'il était censé servir. **Le Sommet ne s'est pas attaqué aux principaux facteurs** de l'aggravation de la faim et des crises climatiques dans le monde, en particulier la pandémie de COVID-19, l'agriculture industrielle et la concentration des entreprises dans les systèmes alimentaires.

Avec son approche ancrée dans une multiplicité de parties prenantes[6], **le Sommet a également été un échec pour les États membres et le multilatéralisme dans son ensemble**. Alors qu'un groupe de hauts fonctionnaires des Nations Unies et certains gouvernements, en particulier ceux des pays de l'OCDE, ainsi que plusieurs réseaux d'entreprises, des organisations philanthropiques, des universitaires et des ONG favorables aux entreprises, ont exercé une forte influence sur le processus et le contenu du Sommet, un grand nombre d'États membres, en particulier ceux du Sud, y ont joué un rôle marginal.

Mais surtout, **le Sommet a failli aux droits humains**. Si de nombreux acteurs, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Sommet, ont exprimé avec éloquence et fréquemment des critiques sur la faiblesse des fondements du Sommet en matière de droits humains, ces critiques ont été systématiquement ignorées[7]. Parallèlement, le Sommet a sapé les résultats

---

[3] Site web de la réponse autonome des peuples au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires : Ressources (foodsystems4people.org)

[4] Des milliers de personnes se mobilisent pour réclamer des systèmes alimentaires qui profitent aux personnes et à la planète, et non aux grandes entreprises - MSCPA (csm4cfs.org/fr/)

[5] La Déclaration politique présentée à l'UNFSS en septembre 2021 a été entérinée par plus de 700 organisations nationales et internationales, et plus de 300 universitaires et activistes. Les principales préoccupations exprimées par la contre-mobilisation ont également été reprises dans des centaines d'articles universitaires, de publications sur les médias sociaux et de mentions dans des médias du monde entier, tels que la BBC, Al Jazeera, la télévision publique italienne Rai, Le Monde, El País, The Guardian, Deutsche Welle, etc. Pour en savoir plus, voir : Ressources (foodsystems4people.org)

[6] Groupe de liaison de la Réponse Autonome des Peuples au Sommet sur les Systèmes Alimentaires de l'ONU : La domination des entreprises sur la gouvernance alimentaire mondiale : le piège du multipartenariat. Quels sont les risques en 2023 ?, Mai 2023

[7] Michael Fakhri, Hilal Elver et Olivier De Schutter, The UN Food Systems Summit: How Not to Respond to the Urgency of Reform | Inter Press Service (ipsnews.net)

obtenus de haute lutte par une gouvernance mondiale de l'alimentation plus démocratique, comme le CSA et son interface science-politique, le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE).

DEUX ANS PLUS TARD : AUCUN CHANGEMENT DE DIRECTION

À la suite de l'UNFSS, qui s'est tenu en septembre 2021, d'importantes mesures ont été prises pour en assurer le suivi, même si **le Plan d'action du Sommet ne comprenait qu'une déclaration du Secrétaire général de l'ONU** qui n'avait été ni négociée ni approuvée par un processus intergouvernemental.

En dépit des promesses explicites de la Vice-Secrétaire générale de l'ONU avant le Sommet selon lesquelles **aucune nouvelle structure ne serait créée[8], un nouveau Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies a été mis en place** ; il est hébergé par la FAO et dirigé conjointement par la Vice-Secrétaire générale de l'ONU et les directeurs de la FAO, du PAM, du FIDA, de l'OMS et du PNUE[9]. Cette nouvelle structure est dotée d'un budget biennal de 14 millions de dollars, soit plus du **double du budget du CSA**.

Il convient de noter que l'architecture du Pôle de coordination **n'inclut pas les gouvernements nationaux dans sa structure de gouvernance**. Il comprend une nouvelle interface science-politique (le Comité consultatif scientifique), ainsi qu'un nouveau Groupe consultatif de mobilisation et de mise en réseau des parties prenantes (SENA, d'après son sigle en anglais), qui semble faire double emploi avec les fonctions du CSA et du HLPE. Néanmoins, il adopte un agenda partisan qui contribue à renforcer les approches favorables aux entreprises du Sommet sur les systèmes alimentaires, où les discussions sur la régulation ou la limitation de l'expansion et de la concentration des entreprises brillent par leur absence.

Le principal objectif du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires est de répondre au **déficit de légitimité majeur** du Sommet initial et de le surmonter : en effet, ce Sommet **n'a pas été organisé comme un Sommet intergouvernemental**, comme l'ont été les Sommets

---

[8] *Dialogue entre la Vice-Secrétaire générale de l'ONU et le Groupe de liaison du MSC sur le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires :* Multilatéralisme et transformation des systèmes alimentaires dominés par les entreprises : des visions différentes, des chemins différents - MSCPA (csm4cfs.org)

[9] Site web du Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies : Structure| Pôle de coordination sur les systèmes alimentaires des Nations Unies (unfoodsystemshub.org)

mondiaux de l'alimentation de 1996, 2002 et 2009, et ne s'est par conséquent pas conclu par une déclaration et un plan d'action arrêtés au niveau intergouvernemental. Les États Membres ont été invités à élaborer des feuilles de route nationales, mais seuls quelques-uns ont été associés de façon marginale à la rédaction des résultats du Sommet.

Beaucoup craignent que le Bilan 2 ans après ne soit un piège pour susciter «l'adhésion», où les gouvernements, par leur participation de haut niveau et leur empressement à présenter leurs stratégies nationales dans le domaine des systèmes alimentaires, apporteront leur soutien au processus de l'UNFSS. Et cela indépendamment de la place accordée aux consultations inclusives dans l'élaboration de leurs feuilles de route nationales, de la direction de ces dernières ou de l'avancement de leur mise en œuvre.

Le Bilan ne prévoit pas de document final arrêté au niveau intergouvernemental et fait fi de l'urgence à apporter des réponses concertées au niveau mondial face aux crises alimentaires systémiques. L'événement vise au contraire à créer l'illusion d'un soutien gouvernemental massif, ce qui **aboutit à une légitimation de facto et a posteriori du processus de l'UNFSS** et conduit à entériner ses doubles structures et à perpétuer son programme pour les systèmes alimentaires, impulsé par les entreprises.

De récentes analyses ont réalisé une évaluation du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires dans le contexte plus général de l'influence croissante des entreprises sur la gouvernance mondiale de l'alimentation[10]. Le Forum mondial de l'alimentation, l'Initiative Main dans la main, l'approche multi-parties prenantes généralisée et la participation contrôlée illustrent la politique de portes ouvertes sans précédent que mène la FAO à l'égard du secteur privé.

Ces trois dernières années, plusieurs groupes – mouvements sociaux, peuples autochtones, jeunes, femmes et personnes de diverses identités de genre – ont présenté des propositions et revendications[11] concrètes en faveur de l'agroécologie, de la souveraineté alimentaire, de la biodiversité, de la justice et la diversité de genre[12], de la capacité d'action de la jeunesse[13], de la justice climatique et de la justice économique et sociale au sein des systèmes alimentaires. Ces propositions ont été systématiquement écartées.

En mettant en avant un modèle qui privilégie des solutions favorables aux entreprises au détriment de l'intérêt général, **le Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a été conçu pour ignorer**, une fois encore, la nécessité de transformations structurelles profondes des systèmes alimentaires qui soient fondées sur les droits humains et l'agroécologie.

En conclusion : Le cœur du contentieux autour de l'UNFSS porte sur la confrontation entre, d'une part, la perpétuation de systèmes alimentaires industriels pilotés par les entreprises et, d'autre part, l'impératif d'une transformation des systèmes alimentaires qui soit agroécologique et fondée sur les droits humains. Sur le volet de la gouvernance, le Sommet

[10] IPES Food, Tipping the Scales, tippingthescales.pdf (ipes-food.org), avril 2023
[11] Site web du MSCPA sur la Réponse politique mondiale aux crises de l'alimentation - MSCPA (csm4cfs.org)
[12] Site web du MSCPA sur Femmes et diversités de genre - MSCPA (csm4cfs.org)
[13] Site web du MSCPA sur Jeunesse - MSCPA (csm4cfs.org)

illustre parfaitement comment l'approche multi-parties prenantes peut saper les avancées chèrement acquises du multilatéralisme démocratique.

4. La crise alimentaire mondiale systémique : comment y répondre ?

CHRONOLOGIE ANNOTEE DES ACTIONS ET DES OMISSIONS

2020/2021

La flambée de la pandémie de COVID-19 en 2020 a déclenché une augmentation spectaculaire de la faim dans le monde. Selon les estimations de l'édition 2021 de L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, 161 millions de personnes de plus ont souffert de sous-alimentation chronique en 2020 lorsque la pandémie s'est installée, le nombre de personnes souffrant de la faim de façon chronique passant d'environ 650 millions en 2019 à entre 720 et 811 millions de personnes en 2020[14]. Le Groupe d'experts de haut niveau (HLPE), à la demande du président du CSA, a effectué un suivi et une analyse continus de l'impact de la pandémie sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les rapports du HLPE recommandent des actions **dans six domaines** : « 1) mettre en œuvre des programmes de protection sociale ciblés plus solides pour améliorer l'accès à des aliments sains et nutritifs, 2) assurer une meilleure protection des travailleurs et travades systèmes alimentaires et des agriculteurs vulnérables et marginalisés, 3) fournir de meilleures protections aux pays qui dépendent des importations de denrées alimentaires, 4) renforcer et coordonner les mesures stratégiques visant à faire face à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes alimentaires, la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment au niveau international, 5) soutenir des systèmes de distribution plus diversifiés et plus résilients, notamment des chaînes d'approvisionnement plus courtes et des marchés territoriaux, et 6) soutenir des systèmes de production alimentaire plus résilients, fondés sur l'agroécologie et d'autres formes durables de production alimentaire »[15].

Le rapport 2020 du HLPE est très explicite : « Le CSA est l'organe de coordination stratégique évident et approprié au niveau international pour diriger l'élaboration à l'échelon mondial de mesures visant à faire face à la COVID-19 et à son impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition », et a recommandé des actions à cet égard[16].

La recommandation visant à **confier au CSA un rôle de premier plan dans le cadre d'une réponse coordonnée à l'échelle mondiale** fut fortement soutenue par un certain nombre d'acteurs du CSA, notamment le Président thaïlandais du Comité, les représentants du Groupe régional africain, le Mexique, l'Espagne, l'Iran, la Suisse et la Hongrie, ainsi que par le

[14] FAO *et al.*, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2021 (fao.org), juillet 2021
[15] HLPE, CFS 2021/49/INF/22 - Impacts de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition : élaborer des mesures efficaces pour lutter contre la pandémie de faim et de malnutrition (fao.org), septembre 2021
[16] HLPE, Impacts de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition : élaborer des mesures efficaces pour lutter contre la pandémie de faim et de malnutrition (fao.org), septembre 2020

Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation[17] et le Mécanisme de la société civile et des peuples autochtones pour les relations avec le CSA.

Cependant, **les fortes objections** de certains pays agro-exportateurs, à la tête desquels les États-Unis et la Fédération de Russie, qui ont un objectif commun de longue date visant à affaiblir le CSA, son ancrage dans les droits humains et son rôle clé dans la gouvernance mondiale de l'alimentation, combinées aux efforts d'obstruction du Secrétaire du CSA de l'époque et à l'indifférence d'autres acteurs, **empêchèrent le CSA** d'assumer efficacement son rôle de plateforme de coordination mondiale pour répondre aux nouvelles dimensions de la crise alimentaire.

Après l'apparition du COVID-19, **les secteurs du MSCPA ont mené des consultations populaires exhaustives dans toutes les régions** pour évaluer l'impact de la pandémie sur les communautés vivant sur leurs territoires. Fruits de ces travaux, un rapport de synthèse global intitulé « Faire entendre les voix du terrain »[18], le rapport « Genre, COVID-19 et systèmes alimentaires » du Groupe de travail des femmes du MSCPA[19], ainsi que la Déclaration politique des jeunes[20] du MSCPA furent publiés en octobre 2020.

Ces rapports présentent des analyses complexes des diverses réalités qui affectent les secteurs et les communautés, documentant **un large éventail d'exemples de la manière dont la discrimination structurelle, les inégalités, la violence et les dépendances se sont manifestées et aggravées** pendant la pandémie, les femmes, les jeunes, les personnes réfugiées et migrantes, les travailleurs et travailleuses, les petits producteurs et petites productrices d'aliments, les peuples autochtones, les personnes de genre variant, les sans-terre et les personnes souffrant d'insécurité alimentaire en milieu urbain figurant parmi les plus touchées.

Les témoignages recueillis dans les territoires ont également démontré la force, la solidarité et la résilience des populations face aux multiples crises qui les affectent. Les rapports du MSCPA ont appelé à une transformation radicale des systèmes alimentaires, fondée sur les droits humains et les soins portés aux personnes et à la planète, et présenté de nombreuses suggestions et demandes concrètes sur la manière de promouvoir le changement systémique vers l'agroécologie, la souveraineté alimentaire, la biodiversité, la justice et la diversité de genre, la capacité d'action des jeunes, la justice climatique, ainsi que la justice économique et sociale. Ils ont réaffirmé la primauté de l'intérêt public sur les gains des entreprises et la nécessité de renforcer la gouvernance mondiale de l'alimentation fondée sur les droits humains, en plaçant le CSA au centre de cette gouvernance[21].

Le processus du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires n'a pas inclus à son ordre du jour une réponse à l'aggravation de la crise alimentaire. Ce processus a été

---

[17] Michael Fakhri, Will the CFS prevent the pending COVID-19 hunger crisis?Will the CFS prevent the pending COVID-19 hunger crisis? | Food | Al Jazeera | Food | Al Jazeera

[18] MSCPA, Le rapport de synthèse global du MSCPA sur le COVID-19 est en ligne ! - MSCPA (csm4cfs.org), octobre 2020

[19] MSCPA, Le nouveau rapport du Groupe de travail des femmes du MSCPA est en ligne ! - MSCPA (csm4cfs.org)

[20] MSCPA, La jeunesse exige une transformation radicale de nos systèmes alimentaires - CSIPM (csm4cfs.org)

[21] Site web du MSCPA, Réponse politique mondiale aux crises de l'alimentation - MSCPA (csm4cfs.org)

conçu avant la pandémie, et ses dirigeants n'ont pas semblé en mesure de comprendre les nouveaux défis profonds et les urgences structurelles découlant de l'impact de la crise. Le fait que les dirigeants de l'UNFSS aient décidé de ne pas faire de l'impact de la pandémie sur les systèmes alimentaires l'un de ses principaux domaines d'action, et qu'ils aient donc pratiquement ignoré une crise alimentaire sans précédent, est un exemple frappant de leur aliénation par rapport à la réalité des communautés qui sont aux prises avec la faim et la malnutrition.

Le HLPE a réalisé une évaluation de la situation en septembre 2021 : « Jusqu'à présent, **il n'y a pas eu de politiques et mesures internationales coordonnées pour faire face à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition** »[22].

« Il est regrettable que le Sommet sur les systèmes alimentaires n'ait rien proposé de concret aux gouvernements pour lutter contre l'impact dévastateur de la pandémie de COVID-19 et la crise alimentaire qu'elle a déclenchée. Le Sommet n'a rien apporté aux gens pour les aider à surmonter leurs difficultés quotidiennes à se nourrir et à nourrir leur famille », a écrit le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation[23]. Dans son rapport thématique présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 2021, il propose une chronologie détaillée et une évaluation critique du processus et des résultats du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires[24].

L'absence totale de réponse coordonnée au niveau mondial face à la nouvelle dimension de la crise alimentaire déclenchée par la pandémie a contribué au **sombre tableau caractérisant la fin de l'année 2021**, comme l'a relevé L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022, qui a estimé à 828 millions le nombre de personnes souffrant de la faim en 2021 – soit 46 millions de plus que l'année précédente et 150 millions de plus par rapport à 2019. L'écart entre les sexes en matière d'insécurité alimentaire a continué de se creuser en 2021 – 31,9 % des femmes dans le monde étaient en situation d'insécurité

[22] HLPE, CFS 2021/49/INF/22 - Impacts de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition : élaborer des mesures efficaces pour lutter contre la pandémie de faim et de malnutrition (fao.org), septembre 2021
[23] Michael Fakhri, The UN summit on food systems took two years to plan. It's offered nothing to help feed families | Food security | The Guardian
[24] Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies, document de l'Assemblée générale des Nations Unies A/76/237, p. 11-20

alimentaire modérée ou grave, contre 27,6 % des hommes. Près de 3,1 milliards de personnes ne disposaient pas des moyens de s'offrir une alimentation saine en 2020, soit 112 millions de plus qu'en 2019, ce qui reflète les effets de l'inflation des prix alimentaires à la consommation découlant des impacts économiques de la pandémie de COVID-19 et des mesures mises en place pour l'endiguer[25].

2022/2023

En 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a ajouté un niveau supplémentaire aux crises alimentaires systémiques, avec la montée en flèche des prix des denrées alimentaires, des engrais et des carburants. Les acteurs concernés ont des lectures très différentes de cette nouvelle dimension de la crise et, par conséquent, de la portée et de l'importance de l'action. Pendant plusieurs mois, l'attention s'est concentrée sur l'Indice FAO des prix des denrées alimentaires et sur les inquiétudes liées à la perturbation des chaînes d'approvisionnement en produits alimentaires, en engrais et en carburants, les dirigeants de la FAO appelant fermement à maintenir ouvertes les chaînes de valeur mondiales et à s'abstenir de toute restriction à l'exportation.

Le Secrétaire général des Nations Unies a convoqué un Groupe de réponse à la crise mondiale sur l'alimentation, l'énergie et les finances (GCRG)[26]. En ce qui concerne l'axe de travail Alimentation du GCRG, ses activités se sont concentrées sur l'Initiative de la mer Noire et sur le déblocage du commerce et de la production d'engrais. Le Secrétaire général a proposé une approche en deux volets dans son second rapport sur la crise : 1) « apporter de la stabilité aux marchés mondiaux, réduire la volatilité et s'attaquer à l'incertitude des prix des produits de base et au coût croissant de la dette », et 2) « accroître la capacité des personnes et des pays à faire face à la situation. Cela signifie aider les pays les plus gravement exposés à aider leurs populations pauvres et vulnérables, en augmentant la marge de manœuvre budgétaire et l'accès aux liquidités des pays »[27].

Bien que les hauts responsables des Nations Unies aient reconnu la nature multidimensionnelle des crises qui s'entremêlent, les actions proposées s'inscrivent principalement dans un mode de gestion de crise, qui n'aborde pas les vulnérabilités structurelles et systémiques des systèmes alimentaires, commerciaux et financiers — une erreur qui n'est pas nouvelle dans l'histoire des Nations Unies et d'autres agences humanitaires et de développement.

Au nom du MSCPA, Dee Woods, de la UK Landworkers Alliance et La Via Campesina, a déclaré lors d'un événement de haut niveau organisé conjointement par le CSA et l'Assemblée générale des Nations Unies, tenu à New York en juillet 2022 : **« Nous sommes confronté·es à la troisième crise des prix alimentaires en 15 ans.** L'incapacité à traiter les causes structurelles des crises de 2008 et 2011 signifie que nous sommes une fois de plus face à une situation inacceptable dans laquelle des millions de personnes supplémentaires sont poussées vers la faim. Chaque crise révèle non seulement l'incapacité du système alimentaire

[25] FAO *et al.*, L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022 (fao.org), juillet 2022
[26] Site web du Groupe de réponse à la crise mondiale sur l'alimentation, l'énergie et les finances des Nations Unies
[27] Secrétaire général des Nations Unies, Global impact of the war in Ukraine: Billions of people face the greatest cost-of-living crisis in a generation, juin 2022

agroindustriel à répondre aux crises successives, mais aussi le fait qu'il a contribué à les créer. Les pays endettés et dépendants des importations de denrées alimentaires sont particulièrement touchés et ne disposent d'aucun moyen pour faire face à la situation »[28].

Dans une première évaluation réalisée en mai 2022, IPES Food a mis en évidence **quatre faiblesses structurelles qui rendent les systèmes alimentaires vulnérables aux chocs de prix** : 1) la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, 2) les dépendances au chemin dans les systèmes de production, 3) les marchés céréaliers opaques, dysfonctionnels et sujets à la spéculation, et 4) les cercles vicieux des conflits, du changement climatique, de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. « Ces failles étaient déjà visibles lors de la crise mondiale des prix des denrées alimentaires de 2007-2008, de la flambée des prix de 2010-2012 et des perturbations induites par le COVID en 2020-2021. L'incapacité à réformer les systèmes alimentaires et à remédier à ces faiblesses a plongé des millions de personnes dans une situation de vulnérabilité critique face aux chocs, lesquels risquent de se multiplier et de s'intensifier lors des années à venir »[29].

Le MSCPA a lancé une deuxième consultation populaire dans toutes les régions afin de comprendre l'impact de cette nouvelle phase de la crise sur les communautés et les territoires, et de recueillir leurs conseils pour formuler des demandes et des propositions politiques au niveau mondial. Le nouveau rapport mondial, intitulé Voix des communautés 2 : Imaginer des solutions transformatrices pour répondre aux crises alimentaires systémiques mondiales, publié en octobre 2022, synthétise les riches analyses et les recommandations issues des consultations, en apportant des preuves portant sur les personnes et leurs réalités qui contrastent fortement avec les discours dominants concernant la nature de la crise alimentaire actuelle[30].

Le rapport souligne comment, dans le contexte des crises alimentaires de ces dernières années, le soutien des autorités a favorisé de manière disproportionnée le secteur des entreprises, tout en négligeant les besoins des petits producteurs et petites productrices d'aliments. Malgré certaines mesures prises par les pouvoirs publics, les actions de solidarité entreprises par les communautés locales et les organisations de producteurs et productrices d'aliments, de travailleurs et travailleuses, de femmes et de peuples autochtones ont pris le relais des pouvoirs publics dans la réalisation des droits humains. Les contributions essentielles des petits producteurs et petites productrices de denrées alimentaires, qui œuvrent pour la souveraineté alimentaire et la transition agroécologique, restent méconnues et non soutenues.

L'émergence de **ce niveau supplémentaire de crise a multiplié les appels en faveur d'une réponse politique coordonnée au niveau mondial**[31]. Le segment ministériel de la 50e session plénière du CSA s'est tenu sur ce thème, mais les nouvelles tensions géopolitiques n'ont pas permis de conclure les discussions. Enfin, en décembre 2022, la plénière du CSA

---

[28] MSCPA, Résoudre le problème de la faim et prévenir les crises futures par des politiques transformatrices - MSCPA (csm4cfs.org)
[29] Rapport d'IPES Food, Another perfect storm? , mai 2022
[30] MSCPA, Voix des communautés 2- Imaginer des solutions transformatrices pour répondre aux crises alimentaires systémiques mondiales, octobre 2022
[31] HLPE, Les impacts du conflit militaire en Ukraine sur la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau mondial, avril 2022

réunie à nouveau a atteint un compromis minimal, reconnaissant et exploitant le pouvoir de rassemblement du CSA pour favoriser la coordination des politiques à l'échelle mondiale[32].

Les discussions en cours autour du nouveau Programme de travail pluriannuel du CSA en 2023 ont montré que les États membres et d'autres participants du CSA étaient très favorables à ce que **le Comité assume enfin une fonction de coordination des politiques à l'échelle mondiale pour faire face aux crises alimentaires** au moyen de mécanismes et d'actions spécifiques. Il est prévu que la plénière du CSA d'octobre 2023 adopte enfin une décision, qui aurait dû être prise trois ans plus tôt.

L'EXACERBATION DES INEGALITES STRUCTURELLES ET DE LA DISCRIMINATION SYSTEMIQUE

Dans son rapport thématique présenté au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2023, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation a évalué les multiples formes et impacts de la violence et des conflits dans les systèmes alimentaires. « La violence systémique et les inégalités structurelles au sein des systèmes alimentaires constituent une caractéristique centrale d'une économie mondiale dont le développement est favorisé par des relations de dépendance entre les individus, les pays, les institutions financières internationales et les entreprises »[33].

Le Rapporteur a mis en évidence que « le droit des droits de l'homme cherche à corriger les inégalités en se préoccupant avant tout des personnes pauvres, vulnérables ou marginalisées. D'où proviennent les inégalités ? Les inégalités structurelles ne surviennent ni spontanément ni par suite d'une anomalie. Elles sont le fruit de systèmes, y compris des systèmes alimentaires ». Le rapport examine également la manière dont les systèmes alimentaires reposent sur une économie politique caractérisée par des dépendances multiples, l'extractivisme et la discrimination.

Cui bono ?Cette locution latine appelle la question : À *qui* tout cela profite-t-il ? Les avocats et les juges, ainsi que toute personne intéressée par les questions de justice, s'interrogent fréquemment sur ce sujet. Qui bénéficie de cette situation ? **Qui profite des crises ?** Les recherches menées sur cette question ont révélé des faits scandaleux, qui ne semblent être que la partie émergée d'un iceberg systémique.

- **Quand la souffrance rapporte gros** : Un rapport de recherche publié par Oxfam en mai 2022, a révélé que :
    - Les milliardaires ont vu leur fortune augmenter autant en 24 mois qu'en 23 ans.
    - Les milliardaires des secteurs de l'agroalimentaire et de l'énergie ont vu leur fortune augmenter d'un milliard de dollars tous les deux jours. Le prix des denrées alimentaires et de l'énergie atteint des niveaux inégalés depuis des décennies. 62 nouveaux milliardaires ont rejoint le club des ultra riches du secteur agroalimentaire.

[32] Une mise à jour du MSCPA sur la reprise de la 50e session plénière du CSA - MSCPA (csm4cfs.org)
[33] Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Rapport présenté au Conseil des droits de l'homme, A/HRC/52/40

- Les 10 hommes les plus riches détiennent davantage que le cumul des 40 % les plus pauvres de l'humanité.
- La fortune des 20 milliardaires les plus riches est supérieure au PIB de toute l'Afrique subsaharienne.
- La richesse totale des milliardaires équivaut désormais à 13,9 % du PIB mondial, contre 4,4 % en 2000[34].

- **Les spéculateurs de l'alimentation** : Une analyse montre que les fonds spéculatifs ont été parmi les grands gagnants de la flambée mondiale des prix des denrées alimentaires qui a suivi l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Une analyse récente réalisée par *Unearthed* et Lighthouse Reports révèle qu'un groupe de dix fonds spéculatifs de premier plan, suiveurs de tendance, a réalisé un bénéfice estimé à 1,9 milliard de dollars en misant sur la flambée des prix des denrées alimentaires au début de la guerre en Ukraine, qui a plongé des millions de personnes dans la famine[35].

  - Olivier De Schutter, Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits humains, a réagi à ce rapport : « Les fonds spéculatifs et les spéculateurs financiers ont réalisé des bénéfices obscènes en pariant sur la faim et en l'exacerbant. Cela est inacceptable. Au début de la guerre en Ukraine, les investisseurs financiers ont investi massivement dans les céréales et les matières premières, cherchant à tirer parti de l'incertitude et de la hausse des prix des denrées alimentaires, et ils ont touché le jackpot »[36].

- Les fonds de pension alimentent la crise de la faim : Une analyse réalisée par Lighthouse Reports sur les comptes de plus de 70 grands fonds de pension européens a montré que certains d'entre eux pourraient avoir bénéficié de la crise des prix des denrées alimentaires. L'article publié par le média néerlandais Follow the Money s'ouvre sur une citation du rapport annuel du fonds de pension de Rabobank : « 2021 a été une excellente année pour la catégorie des produits de base ». Ses investissements dans les matières premières telles que l'énergie et les produits agricoles ont permis au fonds d'obtenir un rendement de 43 %, soit environ six fois plus que le rendement total moyen des fonds de pension néerlandais[37].
- **Les profiteurs de la faim** : L'invasion de l'Ukraine par la Russie a provoqué un « bon en avant » des prix mondiaux des denrées alimentaires ce qui a permis à trois membres de la richissime famille Cargill, qui détient majoritairement l'une des plus grandes entreprises de transformation de produits alimentaires et de viande au monde, de rejoindre les rangs des 500 personnes les plus riches de la planète[38].

---

[34] Oxfam, Note d'information d'Oxfam - FR - Quand la souffrance rapporte gros, Davos 2022 Part 2.pdf (oi-files-d8-prod.s3.eu-west-2.amazonaws.com)
[35] Greenpeace, Top hedge funds made $1.9bn on grains before Ukraine war food price spike - Unearthed (greenpeace.org)
[36] Lighthouse, Exposed: the hedge funds cashing in on the food price spike - Lighthouse Reports
[37] Lighthouse, Pension Funds Fuel Hunger Crisis - Lighthouse Reports
[38] The Guardian, Soaring food prices push more Cargill family members on to world's richest 500 list | The super-rich | The Guardian

L'année précédente, le géant de l'agriculture Cargill avait déjà enregistré son plus gros bénéfice en 156 ans d'histoire[39].

- Un cartel d'entreprises fertilise l'inflation alimentaire: Une étude récente de l'IATP et de GRAIN montre que les géants mondiaux des engrais ont augmenté leurs marges et plus que triplé leurs bénéfices, passant d'une moyenne d'environ 14 milliards de dollars avant la pandémie de COVID-19 à 28 milliards de dollars en 2021, puis à un montant stupéfiant de 49 milliards de dollars l'année dernière[40].

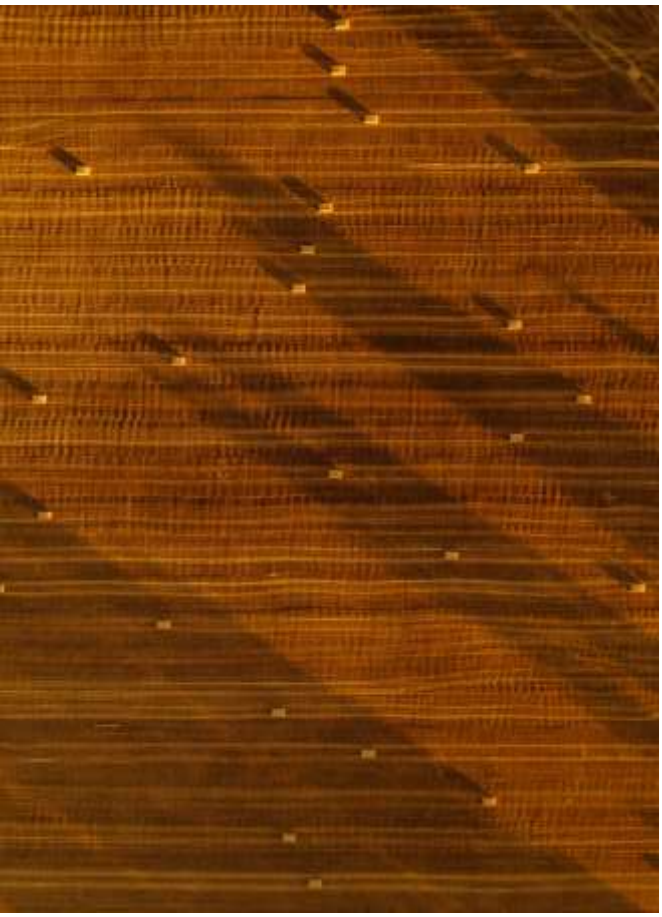

- **Les profiteurs de la crise énergétique** : Selon la BBC, le géant du pétrole et du gaz Shell a annoncé des bénéfices annuels record après la hausse des prix de l'énergie l'année dernière à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ses bénéfices ont atteint 39,9 milliards de dollars en 2022, soit le double de l'année précédente et le niveau le plus élevé de ses 115 années d'existence[41].

The Guardian a révélé en octobre 2022 que les bénéfices des sept plus grandes compagnies pétrolières du monde étaient montés en flèche pour atteindre près de 173 milliards de dollars depuis le début de l'année, la guerre de la Russie contre l'Ukraine ayant fait grimper les prix de l'énergie, selon les estimations des analystes[42].

- Alors que la crise climatique résultant de l'activité humaine alimente la pire sécheresse depuis 40 ans dans la Corne de l'Afrique, avec cinq années consécutives de précipitations inférieures à la moyenne, les ventes de jets privés devraient atteindre leur niveau le plus élevé en 2023. La flotte mondiale a plus que doublé en vingt ans, et le nombre de vols en jet privé n'a jamais été aussi élevé que l'année dernière.

Toutes ces situations inconcevables se produisent à une époque que le Secrétaire général des Nations Unies a qualifiée de « plus grande crise du coût de la vie du XXIe siècle à ce jour »[43]. Pourtant, pour certains, cette période a été la plus lucrative du siècle.

Étant donné que ces exemples de cupidité et d'abus des entreprises sont accessibles au public et démontrent les profondes contradictions entre le monde des entreprises ultra-riches et les centaines de millions de ménages qui se débattent avec l'inflation alimentaire, la hausse des prix de l'énergie, l'augmentation des loyers et le coût de la vie, **que devrions-nous**

---

[39] Bloomberg, Crop Giant Cargill Reports Biggest Profit in 156-Year History - Bloomberg
[40] IATP et GRAIN, Un cartel d'entreprises fertilise l'inflation alimentaire | GRAIN
[41] BBC, Shell reports highest profits in 115 years - BBC News
[42] The Guardian, Profits at world's seven biggest oil firms soar to almost £150bn this year | Oil and gas companies | The Guardian
[43] Secrétaire général des Nations Unies, Global impact of the war in Ukraine: Billions of people face the greatest cost-of-living crisis in a generation, juin 2022

attendre de l'ONU en tant qu'institution publique mondiale ? Au minimum, qu'elle déploie des efforts décisifs en faveur de la réglementation et de la responsabilisation des entreprises, de la justice économique et fiscale, d'une réforme en profondeur de l'architecture de la dette et de la protection des Nations Unies elles-mêmes contre la mainmise des entreprises.

En 2023, l'indice FAO des prix des produits alimentaires affichant une baisse lente et régulière, il y avait de l'espoir dans l'air. Toutefois, dans de nombreux pays, **l'inflation des prix des denrées alimentaires reste un fardeau important** pour les populations les moins riches. En outre, la crise alimentaire systémique est aggravée par la **crise systémique de la dette**, qui touche particulièrement les pays dont la dette extérieure est élevée et qui dépendent fortement des importations. De ce fait, ces pays sont confrontés à une marge de manœuvre budgétaire de plus en plus réduite, ce qui limite leur capacité à mettre en œuvre des programmes nationaux de sécurité sociale et de soutien aux petits producteurs et petites productrices d'aliments et autres groupes vulnérables.

Une analyse approfondie publiée par IPES Food en mars 2023 fait état d'une évolution extrêmement préoccupante : environ 60 % des pays à faible revenu et 30 % des pays à revenu intermédiaire sont considérés comme présentant un risque élevé de surendettement (ou comme étant déjà en situation de surendettement). La dette publique mondiale est à son plus haut niveau depuis près de soixante ans. Les pays les plus pauvres du monde ont vu le coût du service de la dette augmenter de 35 % en 2022[44]. **Les coûts du service de la dette devant continuer à augmenter jusqu'en 2024**, le rapport avertit que le pire est encore à venir[45]. Le rapport identifie quatre facteurs principaux dans le **cercle vicieux entre une dette insoutenable et des systèmes alimentaires non viables** : 1) les dépendances vis-à-vis des importations et les dépendances vis-à-vis du dollar, 2) les flux financiers liés à l'extraction, 3) les cycles d'expansion et de récession des produits de base et la consolidation des entreprises, et 4) le dérèglement climatique.

Qu'est-ce que cela signifie pour les personnes et les communautés dans leurs territoires ? Les résultats des consultations réalisées par le MSCPA en 2020 et 2022 ne laissent pas de place au doute :

- L'augmentation spectaculaire des inégalités entre les régions et au sein de celles-ci est l'un des effets les plus marquants de l'échec du système économique et alimentaire mondial. Parmi les personnes les plus touchées figurent les petits producteurs et petites productrices d'aliments, les travailleurs et travailleuses des secteurs alimentaire et agricole, les travailleurs et travailleuses de la santé, les peuples autochtones, les femmes et les jeunes. Ces personnes ont reçu le titre de « travailleurs essentiels » pendant la pandémie et ont été en première ligne pour nourrir les populations ; malgré cela, elles continuent de percevoir de faibles salaires, de souffrir

[44] IPES Food, Breaking the cycle of unsustainable food systems, hunger, and debt. Mars 2023

[45] Le rapport reprend les estimations du Finance for Development Lab, selon lesquelles le coût total du service de la dette culminera à 377 milliards de dollars en 2024, puis diminuera légèrement pour atteindre 361 milliards de dollars en 2026, soit un niveau proche de celui de 2021. Toutefois, dans trois régions — Asie de l'Est et Pacifique, Moyen-Orient et Afrique du Nord, et Afrique subsaharienne — le service de la dette devrait continuer à augmenter jusqu'en 2026.

d'insécurité alimentaire et d'un manque d'accès aux services de santé et à la protection sociale.

- En outre, les inégalités multiples sont souvent associées à des discriminations fondées sur la classe, les privilèges sociaux, la race/l'ethnie, la caste, le genre, la profession, la religion et l'âge. Les faits montrent que, malgré le besoin urgent d'un accès universel à la protection sociale et aux droits fondamentaux, y compris le droit à l'alimentation et à la nutrition, les États n'ont pas tenu leurs promesses.

- En raison de la persistance des inégalités entre les genres, les femmes, les filles et les personnes non binaires sont particulièrement exposées en période de crise et de pénurie. Bien que la majorité des travailleurs de santé de première ligne dans le monde soient des femmes, elles sont toujours confrontées à d'énormes inégalités en matière de salaires, d'accès aux services de santé et de protection sociale. De plus, elles souffrent de discrimination sur le marché du travail, ce qui les pousse vers des emplois informels et occasionnels.

- Dans un contexte d'intensification des crises, des conflits et des guerres, les violences sexuelles et sexistes ont augmenté. La violence domestique s'est intensifiée, ce qui a souvent conduit à des grossesses non désirées. Aujourd'hui, le monde assiste à une régression spectaculaire en termes de santé sexuelle et de droits reproductifs. Les négociations du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles[46], qui viennent de s'achever, ont montré que la prise de décisions sur l'agriculture mondiale au niveau des Nations Unies est encore profondément ancrée dans des attitudes patriarcales et discriminatoires[47].

- Dans toutes les régions, les populations autochtones ont dû faire face à une augmentation des expulsions forcées de leurs territoires et à des attaques contre leur environnement par les représentants d'intérêts privés. Les peuples autochtones sont souvent plus négligés par les institutions que les autres populations, ce qui se traduit par une migration accrue des jeunes autochtones vers les villes à la recherche de moyens de subsistance, avec pour conséquence la perte des connaissances et des traditions.

- De nombreuses personnes migrantes empruntent des itinéraires de migration dangereux, voire mortels et sont victimes d'abus, de mauvaises et dangereuses conditions de travail ou encore d'extorsions. Celles qui se trouvent dans des zones de conflit sont contraintes de fuir, voyant leurs champs et leurs infrastructures alimentaires détruits. Les personnes migrantes, réfugiées et déplacées font l'objet de discriminations et d'un manque de protection sous diverses formes[48].

---

[46] MSCPA, Femmes et diversités des genres - MSCPA (csm4cfs.org)
[47] MSCPA, Déclaration du Groupe de travail « Femmes et diversité des genres » du MSCPA concernant le processus du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles - MSCPA (csm4cfs.org)
[48] MSCPA, Voix des communautés 2- Imaginer des solutions transformatrices pour répondre aux crises alimentaires systémiques mondiales, octobre 2022

La crise alimentaire systémique actuelle est le produit d'échecs et d'omissions politiques. Elle a été présentée comme une **crise du coût de la vie**, mais il s'agit également d'**une crise des inégalités et des dépendances, fortement liée à la dette mondiale et aux crises climatiques.** L'absence d'une réglementation solide des marchés financiers, la spéculation alimentaire, la concentration et la responsabilité des entreprises ont largement contribué à l'apparition de nouvelles crises alimentaires systémiques. La prédominance de régimes d'endettement injustes et insoutenables, associée à des régimes commerciaux inéquitables et à des dépendances structurelles vis-à-vis des importations, a poussé de nombreux pays dans le surendettement, les privant d'une marge de manœuvre budgétaire. L'incapacité des politiques nationales et mondiales à stopper efficacement les principaux facteurs du changement climatique conduit à des catastrophes, immédiates et futures.

Alors que les analyses, les demandes et les propositions en matière de coordination des politiques mondiales ne manquent pas pour aider à orienter les transformations du système alimentaire dans une nouvelle direction, des forces et des intérêts puissants persistent à perpétuer la consolidation des systèmes alimentaires industriels dirigés par les entreprises. Il n'est pas possible de se contenter d'un « silence stratégique » à l'égard du pouvoir des entreprises, selon l'expression utilisée dans le contexte de l'UNFSS[49]. L'analyse et le changement systémiques ne peuvent ignorer les asymétries de pouvoir et de richesse existantes ; il faut les affronter pour trouver de vraies solutions.

Comme l'ont souligné trois Rapporteurs spéciaux des Nations Unies sur le droit à l'alimentation dans un article conjoint : « Depuis plus d'une décennie, les personnes pratiquant l'agriculture, la pêche, le pastoralisme et travaillant dans l'alimentation réclament une transformation des systèmes alimentaires fondée sur la souveraineté alimentaire et l'agroécologie. Cette vision repose sur la refonte, la rediversification et la relocalisation des systèmes agricoles. Elle exige que les hypothèses économiques soient remises en question, que les droits humains soient protégés et que le pouvoir soit rééquilibré »[50].

Conclusion. Les omissions délibérées et le blocage d'actions décisives dans le domaine de la coordination des politiques mondiales et la transformation profonde des systèmes alimentaires ont eu des répercussions majeures sur les communautés du monde entier, favorisant les inégalités structurelles et la discrimination systémique. La principale pierre d'achoppement qui empêche d'agir en faveur de systèmes alimentaires plus résilients, diversifiés, localisés et agroécologiques tient aux intérêts économiques de ceux qui ont tout à gagner à consolider davantage l'agenda des entreprises. Les bénéfices scandaleux réalisés par les grandes entreprises à la faveur des crises en cours illustrent le cynisme inhérent au système.

---

[49] Clapp, J., Noyes, I. & Grant, Z. The Food Systems Summit's Failure to Address Corporate Power. *Development* 64, 192–198 (2021). https://doi.org/10.1057/s41301-021-00303-2

[50] Michael Fakhri, Hilal Elver et Olivier De Schutter, The UN Food Systems Summit: How Not to Respond to the Urgency of Reform | Inter Press Service (ipsnews.net)

5. Comment réorganiser la gouvernance mondiale de l'alimentation dans quelle direction orienter la transformation du système alimentaire ?

MULTILATERALISME CONTRE APPROCHE MULTI-PARTIES PRENANTES

La controverse actuelle oppose principalement deux approches différentes : les tentatives de démocratisation du multilatéralisme, d'un côté, et les tentatives de remplacement du multilatéralisme traditionnel par l'approche multi-parties prenantes, de l'autre.

LES TENTATIVES DE DEMOCRATISATION DU MULTILATERALISME

En réponse à la crise des prix des denrées alimentaires de 2007/2008, **le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies fut réformé et rétabli en 2009** comme la principale plate-forme intergouvernementale et internationale ouverte traitant des questions de sécurité alimentaire et de nutrition, avec un mandat fort en faveur de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate. Depuis lors, le CSA a été un espace propice à un multilatéralisme plus démocratique et plus inclusif, offrant une plateforme politique mondiale efficace pour les discussions sur les questions de sécurité alimentaire et de nutrition entre les États membres et tous les acteurs concernés. Il a produit un certain nombre de résultats politiques résultant de processus de convergence politique inclusifs qui ont collectivement façonné un nouveau discours mondial sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Le CSA est considéré par beaucoup comme **la version la plus avancée de la gouvernance mondiale inclusive**, car il a transformé le statut des groupes les plus marginalisés dans la prise de décision, les faisant passer du statut d'observateurs à celui de participants actifs. Toutefois, certains gouvernements influents et de hauts représentants des organismes ayant leur siège à Rome et des Nations Unies considèrent qu'il s'agit d'un cadre problématique. Ils affirment en effet que le CSA a **trop ouvert la porte à la participation autonome et auto-organisée** des groupes de paysan·nes et de petit·es exploitant·es agricoles, d'éleveurs et d'éleveuses pratiquant le pastoralisme, de pêcheur·ses, de peuples autochtones, de travailleurs et travailleuses des secteurs agricole et

alimentaire, de sans-terre, de femmes, de jeunes, de consommateurs et consommatrices, de personnes souffrant d'insécurité alimentaire en milieu urbain et d'ONG qui participent aux travaux du Comité par l'intermédiaire du MSCPA. En raison de ces préoccupations et objections, le modèle de gouvernance du CSA n'a été reproduit dans aucun autre organe de direction ou comité technique lié aux organismes ayant leur siège à Rome.

La répartition claire des rôles et des responsabilités entre **les États membres en leur qualité de décideurs**, d'un côté, et les autres acteurs clés en leur qualité de participants, de l'autre, **l'engagement massif et continu des mouvements sociaux**, de la société civile et des peuples autochtones dans les processus de délibération du Comité, ainsi que l'ancrage solide dans **un mandat relatif aux droits humains** peuvent être considérés comme des atouts majeurs du CSA et de son modèle de gouvernance démocratique. Bien que les processus et les discussions politiques n'aient jamais été faciles au sein du CSA, reflétant les faiblesses communes des négociations multilatérales et souvent les tensions géopolitiques entre États membres, la réforme du Comité relève d'une première tentative pour mettre en place une structure de gouvernance mondiale de l'alimentation plus démocratique et plus inclusive, et le Comité a été efficacement défendu jusqu'à présent par les membres et les participants qui apprécient ses forces en reconnaissant ses faiblesses.

LES TENTATIVES DE REMPLACEMENT DU MULTILATÉRALISME TRADITIONNEL PAR L'APPROCHE MULTI-PARTIES PRENANTES

Au cours des deux dernières décennies, le secteur des entreprises et ses groupes de façade ont exercé une influence croissante sur la gouvernance mondiale de l'alimentation, en particulier au sein des Nations Unies[51]. **La proposition de gouvernance visant à promouvoir ce type de priorités avancées par les entreprises correspond à l'« approche multi-parties prenantes »**, comme l'ont appelé ses détracteurs[52], **ou le « multilatéralisme en réseau »**, comme le dénomment ses promoteurs. Ce concept renferme un discours élaboré et subtil : « Nous sommes tou·tes dans le même bateau face aux multiples crises qui frappent la planète. Nous devrions tou·tes nous asseoir à la même table ; personne ne devrait être exclu. Le secteur des entreprises est devenu si critique et pertinent pour le système qu'il doit faire partie des structures de prise de décision pour trouver des solutions durables et efficaces. La résolution des grands problèmes planétaires nécessite des ressources financières que les gouvernements ne peuvent pas réunir seuls ».

Les entreprises et le secteur philanthropique associé sont intéressants pour les Nations Unies parce qu'ils peuvent fournir de nouvelles ressources dont le système multilatéral a besoin, étant donné que les Nations Unies dépendent de plus en plus des contributions financières volontaires. Pour les grandes entreprises, c'est l'occasion de détourner l'attention de leurs problèmes de réputation en tant qu'exploiteurs systémiques, pollueurs et profiteurs de crise en s'emparant de la légitimité de l'ONU et en obtenant le soutien de cette dernière pour leurs stratégies d'investissement prétendument conformes aux ODD. Le terme « participation du secteur privé » est généralement utilisé dans ces contextes, mais les

---

[51] Pour une analyse plus détaillée, voir : Groupe de liaison de la Réponse Autonome des Peuples au Sommet sur les Systèmes Alimentaires de l'ONU : La domination des entreprises sur la gouvernance alimentaire mondiale : le piège du multipartenariat. Quels sont les risques en 2023 ?, Mai 2023

[52] People's Working Group on Multistakeholderism, The Great Takeover | Transnational Institute (tni.org), janvier 2022 ; FIAN, Briefing Note on Multi-Stakeholder Initiatives, avril 2020

principales voix dans ces discussions ont sans aucun doute été celles des grandes entreprises et de leurs groupes de façade[53].

L'approche multi-parties prenantes estompe les distinctions entre l'intérêt public et le profit des entreprises, entre les personnes riches et les exclues, et entre les gouvernements et les entreprises. Lorsque tout le monde est responsable au même titre, il devient impossible de réaliser un suivi efficace des obligations qui incombent aux États, en particulier de leurs obligations en matière de droits humains. En conséquence, l'obligation de rendre des comptes et la responsabilité sont hors de portée. Les asymétries de pouvoir et les conflits d'intérêts sont ignorés. En ce sens, l'approche multi-parties prenantes est une tentative de légitimer et d'institutionnaliser la mainmise des entreprises sur la gouvernance mondiale de l'alimentation.

Exposé des arguments contre le Sommet sur les systèmes alimentaires

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) a marqué une évolution majeure et préoccupante dans **l'enracinement de l'approche multi-parties prenantes dans le domaine de l'alimentation**[54]. En réponse, la contre-mobilisation face à l'UNFSS a pris la forme d'une **protestation considérable et inédite** contre cette approche et a défendu la principale plateforme de gouvernance intergouvernementale et internationale inclusive qui a été obtenue avec le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) réformé[55].

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) a marqué une étape majeure et préoccupante dans **l'enracinement de l'approche multi-parties prenantes** dans le domaine de l'alimentation. Face à cela, la contre-mobilisation pour s'opposer à l'UNFSS a pris la forme d'une **protestation considérable et inédite** contre cette approche et a vigoureusement défendu le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) réformé en tant que principale plateforme de gouvernance intergouvernementale et internationale inclusive [56].

Dans son évaluation détaillée de l'UNFSS, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation a relevé ceci : « le Sommet sur les systèmes alimentaires est guidé par une conception de la science et des politiques qui reflète une certaine hiérarchie des valeurs. Le processus a commencé avec des responsables de l'élaboration des politiques, des spécialistes des sciences naturelles et des économistes favorables aux intérêts des entreprises. Par la suite, les États Membres y ont été associés pour travailler dans le cadre d'un ensemble de paramètres déterminés par ce groupe initial favorable aux entreprises. C'est très tard que les droits humains ont été intégrés dans le processus. [Ce dernier] a laissé de côté des propositions portant sur deux domaines fondamentaux : le pouvoir des grandes sociétés et les politiques commerciales[57]. »

L'UNFSS et son rôle dans la reconfiguration du pouvoir au sein de la gouvernance mondiale de l'alimentation ont été critiqués dans un grand nombre d'articles universitaires et journalistiques

[53] Groupe de liaison de la Réponse Autonome des Peuples au Sommet sur les Systèmes Alimentaires de l'ONU, Démasquer la mainmise des entreprises sur l'UNFSS à travers le multipartenariat, 2021
[54] Voir plus de détails dans la Section II de ce rapport.
[55] Page web de la Réponse autonome des peuples à l'UNFSS, Accueil (foodsystems4people.org)
[56] Page web de la Réponse autonome des peuples à l'UNFSS, Accueil (foodsystems4people.org)
[57] Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies, document de l'Assemblée générale des Nations Unies A/76/237

en 2021 et 2022[58]. Le fait que le Sommet n'ait pas abordé la concentration et l'expansion du pouvoir des entreprises, ainsi que l'influence de celui-ci sur la gouvernance mondiale de l'alimentation et le multilatéralisme[59] en général, ont particulièrement retenu l'attention.

Le scénario non écrit du Bilan 2 ans après le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires se déroulera très probablement comme suit : les représentants des États Membres féliciteront la Vice-Secrétaire générale de l'ONU pour avoir dirigé le processus, ainsi que le Directeur général de la FAO pour sa réélection. Ils présenteront leurs propres réalisations au niveau national, soucieux de leur public dans leurs pays respectifs. Plusieurs manifestations spéciales et parallèles mettront en avant la richesse illusoire de l'approche multi-parties prenantes. Comme en 2021, aucun document final ne sera arrêté au niveau intergouvernemental. Malgré cela, tout se passera comme si tous (ou presque tous) les gouvernements soutiennent le processus, ce qui conduira à une légitimation collective de facto et a posteriori de l'UNFSS. La Vice-Secrétaire générale de l'ONU et le Directeur général de la FAO feront état du large soutien des États Membres au Sommet des ODD qui se tiendra en septembre 2023 à New York, justifiant et promouvant ainsi l'approche multi-parties prenantes adoptée par le Sommet.

Les **questions critiques** sur cette approche seront reléguées aux discussions informelles dans les couloirs de la FAO et laissées aux parties intéressées qui préfèrent ne pas y participer. En voici quelques-unes :

- Pouvez-vous expliquer ce que signifie le concept de « Nations Unies » dans ce contexte ? S'applique-t-il aux nombreuses Coalitions d'action issues de l'UNFSS qui existent désormais sous l'égide des Nations Unies ? Qui a pris ces décisions, selon quels critères, où et quand ont-elles été prises ? À qui ces Coalitions rendent-elles des comptes ?
- Les Nations Unies peuvent-elles se permettre d'organiser un tel Sommet à notre époque sans l'utiliser pour obtenir une réponse intergouvernementale aux immenses défis que l'aggravation actuelle de la crise alimentaire pose pour les personnes, les pays et les écosystèmes ?
- Pourquoi n'avoir prévu aucune discussion sur la régulation des marchés financiers et la spéculation alimentaire ou pour aborder la concentration du pouvoir dans les systèmes alimentaires ?

La Réponse autonome des peuples au Sommet sur les systèmes alimentaires continuera d'exprimer sa profonde préoccupation et ses exigences fortes, et organisera des événements publics en amont de la réunion de bilan de l'UNFSS en juillet 2023.

CONSOLIDATION DES SYSTEMES ALIMENTAIRES INDUSTRIELS CONTRE TRANSFORMATION AGROECOLOGIQUE FONDEE SUR LES DROITS HUMAINS

La manière dont la gouvernance de l'alimentation est organisée est intrinsèquement liée à la question de la directionnalité, car elle implique des aspects cruciaux de la participation (qui est présent et quels sont ses intérêts) et de la dynamique du pouvoir (qui façonne l'ordre du jour et qui décide).

DIVERGENCE ET CONVERGENCE : QUELS PRINCIPES PRÉVALENT ?

[58] Montenegro de Wit, M., Canfield, M., Iles, A. *et al.* Editorial: Resetting Power in Global Food Governance: The UN Food Systems Summit. *Development* 64, 153–161 (2021). https://doi.org/10.1057/s41301-021-00316-x

[59] Clapp, J., Noyes, I. & Grant, Z. The Food Systems Summit's Failure to Address Corporate Power. *Development* 64, 192–198 (2021). https://doi.org/10.1057/s41301-021-00303-2, voir aussi plus d'articles dans : Ressources (foodsystems4people.org)

Tous les acteurs du domaine alimentaire ont leurs propres perspectives, intentions et propositions, et il serait naïf de supposer qu'ils se dirigent tous volontairement ou automatiquement dans la même direction, ou que la somme de toutes ces perspectives constituera un courant symphonique sans tensions ni contractions majeures.

Par conséquent, la convergence des politiques vers des principes et des orientations politiques communs à tous les acteurs constitue un exercice très difficile, comme l'ont montré les négociations du CSA. Ce défi est devenu particulièrement évident au cours des quatre dernières années. Si des principes fondamentaux propres à l'espace commun, tels que le mandat du CSA et des Nations Unies en matière de droits humains, sont remis en question, alors que d'autres principes des Nations Unies, tels que la prise de décision par consensus, sont respectés, le processus se retrouve piégé.

Dans de telles situations, le risque — et, en fait, le dommage qui a été causé — est que de petits groupes de pays puissent pratiquement prendre en otage le CSA en s'opposant à une formulation spécifique en matière de droits humains sous couvert du principe de consensus. Cette situation a causé d'importants dommages, comme en témoignent les négociations du CSA sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles, qui viennent de s'achever. Les gouvernements religieux ont entravé les progrès en s'opposant à des formulations sur l'intersectionnalité et les diversités de genres. Des situations similaires se sont produites lors de négociations précédentes, comme celles relatives à la jeunesse, lors desquelles un bloc de pays a refusé de reconnaître les droits des paysan·nes ou des peuples autochtones, malgré l'alignement sur les déclarations respectives de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ces actions ont gravement porté atteinte à l'intégrité du processus.

S'il est compréhensible que toutes les demandes ne puissent être acceptées par tous les États membres, les principes fondamentaux, tels que les droits humains, ne doivent pas être remis en cause. Le non-respect de ces principes entraîne la perpétuation de la discrimination structurelle et de la violence systémique qui prive les groupes concernés de leurs droits.

Le débat sur la directionnalité entre les systèmes alimentaires industriels dominés par les entreprises et les systèmes alimentaires fondés sur les droits humains et orientés vers l'agroécologie a été au cœur des deux grands processus de négociation du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition et sur les approches agroécologiques et les autres approches novatrices.

En l'absence de consensus sur l'utilisation du concept de « transformation des systèmes alimentaires » et en raison de fortes objections à l'utilisation de l'expression « transformation des systèmes alimentaires non durables », les gouvernements ont trouvé un texte de compromis presque illisible qui a fait l'objet de critiques de la part du MSCPA, mais a reçu le soutien du Mécanisme du secteur privé :

« Le processus visant à mettre en place des systèmes alimentaires durables qui permettent de satisfaire les besoins alimentaires des populations – étant entendu qu'il convient d'encourager la transformation des systèmes alimentaires de façon cohérente, selon que de besoin et en fonction des capacités et des contextes nationaux –, nécessite des changements

dans les politiques, les institutions et les comportements, en fonction du contexte, parmi les acteurs des systèmes alimentaires »[60].

Dans son évaluation détaillée, le MSCPA est arrivé à la conclusion selon laquelle les nouvelles directives n'ont pas permis d'ouvrir la voie à une transformation profonde des systèmes alimentaires[61].

LA TRANSITION DE SYSTÈMES ALIMENTAIRES INDUSTRIELS À DES SYSTÈMES AGROÉCOLOGIQUES

L'agroécologie fait l'objet d'une littérature de plus en plus abondante. L'impératif de passer de l'uniformité à la diversité et de procéder à un changement de paradigme en passant de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés a été bien décrit dans un rapport publié en 2016 par IPES Food[62].

Un processus complet de consultations mondiales et régionales sur l'agroécologie a été organisé par la FAO entre 2014 et 2018, avec des travaux remarquables à de nombreux niveaux[63], qui ont abouti à la négociation et l'adoption des 10 éléments de l'agroécologie par le Conseil de la FAO en 2019[64].

Le thème de l'agroécologie a pris de l'importance au CSA en 2016/2017, après des années d'efforts persistants pour inscrire le sujet à l'ordre du jour. Il a recueilli un soutien important de la part des États membres, ce qui a conduit la plénière du Comité, en 2017, à demander au HLPE d'y consacrer son rapport, donnant lieu au Rapport sur les approches agroécologiques et les autres approches novatrices pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition, publié en 2019[65]. L'agroécologie a également occupé une place importante dans le rapport du HLPE sur la promotion de la participation et de l'emploi des jeunes dans l'agriculture et les systèmes alimentaires, publié en 2021[66].

Bien que ces rapports aient apporté de nombreuses preuves, et proposé des voies ambitieuses et réalisables pour la transition agroécologique, les négociations au sein du CSA se sont révélées très difficiles. Le Brésil et l'Argentine ont en effet rejoint le bloc établi des États-Unis, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de la Russie et du Mécanisme du secteur privé, attaquant systématiquement l'approche agroécologique et réussissant à faire pression pour obtenir des recommandations politiques fortement édulcorées.

---

[60] Paragraphe 24, Directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition, janvier 2021
[61] Société civile et peuples autochtones : Les nouvelles directives volontaires du CSA sur les systèmes alimentaires et la nutrition n'ouvrent pas la voie à une transformation en profondeur des systèmes alimentaires - MSCPA (csm4cfs.org), avril 2021
[62] IPES Food, De l'université à la diversité - Changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés, 2016.
[63] FAO, les travaux de la FAO sur l'agroécologie
[64] FAO, Les 10 éléments de l'agroécologie, décembre 2019
[65] HLPE, Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition, 2019
[66] HLPE, Promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires, 2021

Ce bloc a protégé les intérêts des entreprises en limitant la portée et le soutien apporté à l'agroécologie dans les recommandations politiques, en veillant à ce qu'aucune formulation susceptible de nuire à l'agenda des entreprises ne soit acceptée. Ils ont efficacement bloqué l'inclusion de termes relatifs à la réduction ou à l'élimination progressive des pesticides, à la limitation ou à la régulation du pouvoir des entreprises ou de la concentration du marché, ou à l'octroi d'une quelconque préférence aux paysan·nes, aux petits producteurs et petites productrices d'aliments, à leurs droits, aux systèmes alimentaires locaux ou aux marchés territoriaux. Les groupes de travail du MSCPA ont réalisé une évaluation complète des processus sur l'agroécologie et la jeunesse, en mettant en évidence les blocages importants sur des sujets clés et les lacunes en termes de résultats.

Ces évolutions au sein du CSA reflètent la consolidation croissante des priorités relatives aux systèmes alimentaires industriels dans le contexte plus large de Rome, avec un leadership particulier de la FAO. Dans son allocution prononcée au Conseil de la FAO le 24 avril 2023, le **Directeur général** a salué le renforcement de la collaboration avec le monde des entreprises : « L'année 2022 a vu progresser de manière notable la collaboration de la FAO avec le secteur privé. En faisant fond sur les enseignements que l'on a dégagés, et en donnant la priorité à de nouvelles orientations, l'année 2023 verra un élargissement de la mobilisation du secteur privé, porteuse d'une évolution en profondeur »[67].

Il a notamment souligné l'importance du Conseil consultatif du secteur privé nouvellement créé et du **Forum mondial de l'alimentation,** et a suggéré de « donner à cette manifestation une dimension d'**événement mondial pour les questions relatives à l'alimentation et aux systèmes agroalimentaires**, qui accorde toute leur place à la jeunesse, aux partenariats avec le secteur privé et à l'investissement privé, ainsi qu'à la science et à l'innovation »[68]. Il convient de noter que le Forum mondial de l'alimentation, sous la forte pression des dirigeants de la FAO, se tiendra du 16 au 20 octobre, déplaçant ainsi les dates de la plénière du CSA de la journée mondiale la plus visible à Rome, la Journée mondiale de l'alimentation du 16 octobre.

Cette approche est largement soutenue par **Beth Bechdol, Directrice générale adjointe et responsable de la stratégie de la FAO avec le secteur privé**. Dans les mots qu'elle a adressés aux membres du Groupe consultatif du secteur privé de la FAO récemment nommés, elle a encouragé les représentants, dont plusieurs sont issus de multinationales et de leurs groupes de façade, à « propos[er] des voies à suivre et des domaines d'amélioration possibles afin de

[67] Directeur général de la FAO, Allocution d'ouverture de la 172e Session du Conseil de la FAO, 24 avril 2023
[68] Directeur général de la FAO, Allocution d'ouverture de la 172e Session du Conseil de la FAO, 24 avril 2023

tirer parti des atouts de chacun pour relever ensemble les défis mondiaux et atteindre des objectifs ambitieux »[69].

L'économiste en chef Maximo Torero n'a jamais laissé planer le moindre doute quant à son soutien total à cette stratégie et prévoit que « la seconde révolution verte sera numérique ».

Pour les dirigeants de la FAO, et malgré la rivalité géopolitique entre la Chine et les États-Unis, la consolidation du soutien aux **systèmes alimentaires industriels dirigés par les entreprises est devenue une priorité institutionnelle majeure** au cours de la période écoulée et sera renforcée et consolidée dans les années à venir.

Il est intéressant de noter que l'influence croissante des entreprises au sein de la FAO et le parti pris de cette dernière en faveur du modèle de chaîne de valeur du marché mondialisé touchent une **institution qui ne dispose d'aucun cadre de responsabilité solide pour les entreprises**, ni de règles claires pour une transparence totale des modes d'engagement, ni de garde-fous efficaces contre les conflits d'intérêts.

Si les perspectives d'un soutien large et durable de la FAO en faveur d'un changement transformationnel vers des systèmes alimentaires agroécologiques ne sont pas prometteuses, **les réalités dans les territoires sont différentes**. La plupart des petits producteurs et petites productrices d'aliments dans le monde travaillent sans soutien public substantiel depuis des générations, dans des conditions nationales et locales souvent défavorables.

Le mouvement en faveur de l'agroécologie continuera à se développer et à bénéficier d'un soutien plus large de la part du public, du fait que les systèmes alimentaires localisés, diversifiés et sains d'un point de vue écologique et social sont plus résilients face aux crises. Face à l'exacerbation de l'urgence climatique, les systèmes alimentaires industriels font l'objet d'un contrôle accru de la part du public et les approches agroécologiques seront de plus en plus reconnues. Il est regrettable que la FAO ne soit pas disposée à soutenir le mouvement, malgré l'excellent travail que cette même institution a accompli par le passé.

Les travaux sur les droits humains et le droit à une alimentation adéquate sont également une source d'espoir. Bien que ces thématiques aient été négligées par la FAO depuis plusieurs années, l'intérêt nouveau d'un certain nombre d'États membres peut contribuer à promouvoir un engagement renouvelé et à faciliter l'élaboration d'un nouvel agenda. Cet élan sera renforcé à l'approche du 20e anniversaire des Directives sur le droit à l'alimentation, adoptées par le Conseil de la FAO en 2004[70].

Comme le soulignent le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation, la Présidente du Conseil brésilien pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la Secrétaire générale de FIAN dans un récent article d'opinion, les Directives sur le droit à l'alimentation ont montré comment s'attaquer aux facteurs structurels de discrimination et d'inégalité dans les systèmes alimentaires. Ces Directives ont ouvert la voie à la mise en œuvre nationale des droits humains économiques, sociaux et culturels et ont inspiré d'innombrables politiques

[69] FAO - Nouvelles : Le Directeur général de la FAO prononce un discours à la première réunion du Groupe consultatif informel pour le secteur privé, 31 janvier 2023

[70] FAO, Directives | Droit à l'alimentation | Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (fao.org)

nationales et réformes juridiques. Les Directives ont également suscité l'élaboration d'un ensemble complet de normes et de politiques fondées sur les droits humains adoptées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies, les organes des Nations Unies en charge des droits humains et l'Assemblée générale des Nations Unies, y compris les droits des femmes, des paysan·nes, des peuples autochtones, des personnes pratiquant la pêche artisanale et des autres groupes[71].

Ensemble, ils ont forgé un cadre normatif enrichi qui donne résolument des indications sur la manière d'orienter la transformation des systèmes alimentaires selon la perspective des droits humains[72]. Le rapport du HLPE sur l'énoncé d'une vision globale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition pointe dans cette direction[73].

Dans de nombreux autres pays, une combinaison d'efforts internationaux et nationaux a permis de traduire ce nouveau discours mondial en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et le cadre enrichi du droit à l'alimentation et des droits humains en un large éventail de politiques et de programmes publics nationaux, portant notamment sur les questions suivantes : la lutte contre la discrimination basée sur le genre et la race, la garantie de revenus décents et d'une protection sociale, les programmes de repas scolaires provenant d'exploitations familiales, la garantie des droits à la terre et à l'eau des femmes, des paysan·nes, des peuples autochtones, des éleveur·euses pratiquant le pastoralisme et des communautés de pêcheurs, et les initiatives visant à soutenir l'agroécologie et la souveraineté alimentaire, avec la participation active des acteurs sociaux de la base.

Le 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, en décembre 2023, pourrait constituer un moment important pour changer de cap. Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme a proposé une « économie centrée sur les droits humains », avec un nouvel accent sur les droits économiques, sociaux et culturels. Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation a quant à lui rappelé dans

[71] A Human-Rights Approach to the Global Food Crisis by Michael Fakhri, Elisabetta Recine and Sofia Monsalve - Project Syndicate (project-syndicate.org)
[72] MSCPA, Rapport de la société civile sur l'utilisation et la mise en œuvre des Directives sur le droit à l'alimentation - MSCPA (csm4cfs.org)
[73] HLPE, Sécurité alimentaire et nutrition : énoncé d'une vision globale à l'horizon 2030, juin 2020

son rapport la promesse de l'article 1 de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Cela étant, la discrimination et les inégalités sont monnaie courante dans le monde »[74].

En cette ère de crises multiples, complexes et interconnectées, la nécessité que les gouvernements et les Nations Unies tiennent compte des voix des groupes les plus touchés n'a jamais été aussi cruciale. Il est impératif de changer de cap et de se rallier à leurs plaidoyers et à leurs initiatives en faveur d'une véritable transformation des systèmes alimentaires. Cette transformation doit être ancrée dans le respect de tous les droits humains et la protection des personnes et de la planète ; elle devrait être axée sur l'agroécologie, la souveraineté alimentaire, la biodiversité, la justice de genre, la diversité, l'autonomisation des jeunes, la justice climatique et la justice économique et sociale, à travers toutes les facettes des systèmes alimentaires.

[74] Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à l'alimentation. Rapport présenté au Conseil des droits de l'homme, A/HRC/52/40

Lisez le document, réfléchissez à son contenu et envoyez-nous vos commentaires !

Visitez notre site web à l'adresse suivante

www.fian.org

Participez à la conversation sur

Facebook, Instagram et Twitter à #FIANista